

Calendrier des versements des paies 2022

Dates des versements :	
Jeudi 27	JANVIER
Jeudi 24	FÉVRIER
Mardi 29	MARS
Mercredi 27	AVRIL
Vendredi 27	MAI
Mardi 28	JUIN
Mercredi 27	JUILLET
Lundi 29	AOUT
Mercredi 28	SEPTEMBRE
Jeudi 27	OCTOBRE
Lundi 28	NOVEMBRE
Mercredi 21	DÉCEMBRE

Les dates des versements sont fixées à 3 jours francs avant la fin du mois et avant Noël pour décembre.

Les virements sont déclenchés par les Finances Publiques 2 jours avant les dates indiquées ci-dessus. Certaines banques appliquent des dates de valeur plus ou moins rapidement, ce qui fait apparaître le virement 1 jour plus tôt ou plus tard sur le compte bancaire.

Vous souhaitez défendre l'avenir des services et des personnels de la DGAC ? REJOIGNEZ FO ! <https://fodgac.fr/adherez-a-fo/>